

Législature 2017-2021

Séance du 27 février 2019

Communication du Conseil communal au Conseil général

N°43

Travaux école de Murist – Impact sur la vie locale

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Lors de la séance du 26 février 2018, le Conseil général octroyait au Conseil communal un crédit d'investissement de CHF 6'600'000.00 TTC pour la construction d'une halle de sport pour l'école de Murist, d'une salle de classe et d'un local pour l'Accueil extra-scolaire.

Nous avons reçu le permis de construire et le chantier pourra débuter pendant les vacances de Pâques.

Nous vous informons que les importants travaux qui se dérouleront sur ce site auront un impact sur la vie locale pendant la durée du chantier. En effet, la salle des sociétés située au sous-sol du bâtiment de l'école ne sera plus accessible pour des raisons de sécurité. Les locaux des sociétés resteront accessibles. De plus, les alentours du bâtiment seront occupés par le chantier et il ne sera donc plus possible d'y organiser temporairement les traditionnelles manifestations locales.

Les utilisateurs réguliers de la salle des sociétés et l'USL ont reçu personnellement ces informations.

Le Conseil communal mettra tout en œuvre pour que le chantier se déroule dans de bonnes conditions et dans le respect des délais convenus.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus

Le Syndic :
André Losey

Conseillère communale responsable : Marlis Schwarzentrub, Dicastère de l'Enseignement, de la Formation et de la Petite enfance